

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous nous assurons de l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

En amont de nos formations, nous demandons à nos apprenants de bien vouloir nous signaler la présence de personnes en situations de handicap lors des actions de formations et de nous préciser les adaptations nécessaires (pédagogiques, humaines, techniques...) à mettre en œuvre pour faciliter l'accueil des personnes en situation de handicap.

Ces adaptations nécessaires à l'inclusion des personnes en situations de handicap lors de nos actions de formations seront alors prises en compte et traitées par [Mme PECHEUX Frédérique](#), En charge des Formations pour la S.F.B.S.I.